

Image not found or type unknown



Desertion militaire convocation tribunal risques penal

Par **virg0203**, le **02/03/2016** à **16:04**

Bonjourrrn je suis déserteur depuis juin 2015, depuis j'ai retrouvé un travail. rn je suis convoqué au tribunal en mai pour être jugé. les gendarmes me disent que je vais prendre 6 mois de prison, quels sont les peines encourues, dois-je prendre un avocat ? un avocat peut-il m'être attribué d'office ? rn merci de votre aide,